

Saint-Constant : mise à jour des mesures en place pour la COVID-19

Saint-Constant, le 8 janvier 2021 – Pour faire suite au point de presse donné mercredi par le premier ministre du Québec François Legault, la Ville de Saint-Constant tient à résumer les faits saillants. Tout d'abord, un mot du maire Jean-Claude Boyer :

« Chères Constantines et chers Constantins,

Tel qu'annoncé lors du point de presse de M. Legault de mercredi soir, le confinement actuel se poursuit avec certaines mesures supplémentaires comme le couvre-feu jusqu'au 8 février prochain. Cela veut donc dire que nos bâtiments municipaux demeurent fermés jusqu'à cette date. Soyez toutefois assurés que nos équipes sont disponibles pour vous offrir des services de qualité et que tous les employés le pouvant sont en télétravail et à pied d'œuvre afin de répondre à vos questions. Nos services en ligne et les demandes par requêtes sont donc à privilégier pour les prochaines semaines.

La Bibliothèque n'étant pas encore inaugurée, étant donné que certains travaux sont en cours pour quelques semaines, elle ne sera donc pas accessible. Le service de prêts personnalisés sera de nouveau disponible à compter du mercredi 13 janvier selon un horaire de cueillette précis. Sachez que de nombreuses ressources numériques pour tous les âges sont également disponibles au biblio.saint-constant.ca.

Les activités individuelles comme le patinage, la raquette, le ski de fond ou la glissade à notre fameuse pente à glisser sont permises avec les gens d'une même bulle tout en respectant les directives de la Santé publique. Nos installations hivernales demeurent donc ouvertes avec un horaire modifié selon le couvre-feu en place. Consultez notre [site Web](#) et nos médias sociaux pour en savoir davantage. Profitez du grand air et allez bouger en famille!

Les prochaines quatre semaines seront cruciales pour réduire au minimum le nombre de cas de la COVID-19. Nous devons respecter tous ensemble et de façon rigoureuse les directives gouvernementales. Comme vous savez, la vaccination a débuté et nous voyons vraiment, plus que jamais, la lumière au bout du tunnel pour enfin nous sortir de cette pandémie. Vous avez été exemplaires depuis le tout début, je sais que ce n'est pas facile, mais il faut continuer de se serrer les coudes et s'encourager les uns les autres à appliquer les différentes mesures. Nous savons que tous ces efforts collectifs sont plus que nécessaires afin de sauver des vies et nous permettre de passer au travers de cette crise. Merci de tout cœur, ne lâchons surtout pas. »

Faits saillants pour notre organisation (à compter du 9 janvier)

- Du 9 janvier au 8 février, le Québec aura un couvre-feu de 20 h à 5 h;
- Le confinement actuel est maintenu jusqu'au 8 février. Pour cette raison, nos bâtiments municipaux demeurent fermés jusqu'à cette date;
- Nos équipes sont là pour vous, les services en ligne et les demandes par requêtes électroniques sont privilégiés;
- Le service de prêts personnalisés reprendra dès le 13 janvier à la nouvelle Bibliothèque (162 boul. Monchamp) selon un horaire de cueillette;
- L'Écocentre sera ouvert dès le 11 janvier, consultez l'horaire au saint-constant.ca;

- Les activités individuelles sont permises avec les gens d'une même bulle. Nos installations hivernales (patinoire, pente à glisser, piste de ski de fond, sentiers) demeurent donc ouvertes, en appliquant les mesures établies par la Santé publique;
- Aucune activité de groupe n'est permise;
- Les écoles primaires rouvriront à compter du 11 janvier comme prévu. Les écoles secondaires reprendront les cours en ligne le 11 janvier et les classes reprendront le 18 janvier.

Du côté du premier ministre du Québec, François Legault

- Durant le temps des Fêtes, l'augmentation du nombre de cas s'est faite dans les maisons;
- Face à ce constat, à compter de samedi, nous aurons un couvre-feu de 20 h le soir à 5 h le matin jusqu'au 8 février. Les personnes qui ne respectent pas le couvre-feu pourraient recevoir une amende se chiffrant entre 1 000 \$ et 6 000 \$;
- Le couvre-feu est une mesure qui vise à réduire les rassemblements qui provoquent la contamination communautaire;
- Le confinement actuel est donc maintenu jusqu'au 8 février. Tous les commerces essentiels demeureront ouverts jusqu'à 19 h 30 sauf les stations de service et les pharmacies;
- Les tournages d'émissions télévisuelles vont pouvoir se poursuivre;
- Les lieux de culte seront fermés sauf pour les funérailles avec un maximum de 10 personnes;
- Les écoles primaires rouvriront à compter du 11 janvier avec le port du masque dans les corridors et en classe pour les élèves de 5^e et 6^e année;
- Les écoles secondaires reprendront leurs cours en ligne le 11 janvier jusqu'au 18 janvier après quoi les classes reprendront avec l'obligation du port du masque – le gouvernement fournira deux masques de procédure par jour à chaque élève du secondaire;
- Les garderies demeurent ouvertes;
- Des ressources seront mises en place pour aider les jeunes qui ont des troubles de santé mentale;
- Les bibliothèques municipales seront rouvertes pour permettre aux jeunes d'aller y étudier;
- Les activités individuelles seront permises (ski de fond, patinage, etc.) avec les gens de notre bulle seulement et en respectant les distances préconisées;
- À l'extérieur, il n'est toujours pas permis d'être durant une période prolongée avec des personnes provenant d'une autre bulle;
- Les personnes de 65 ans et plus qui constituent 20 % de la population représentent 80 % des personnes hospitalisées à cause de la COVID donc il est très important que ce groupe d'âge soit extrêmement prudent. Ce n'est pas une bonne idée de garder les petits-enfants;
- Les personnes seules peuvent toujours recevoir une personne seule avec les mesures de précaution prévues;
- Le Québec a besoin des policiers pour l'aider à réaliser ce traitement-choc;
- Contrairement à ce que Justin Trudeau prétend, nous pourrions vacciner quatre fois plus de gens qu'actuellement, mais nous n'avons pas assez de vaccins. Nous recevons 40 000 doses par semaine alors qu'on pourrait vacciner 250 000 personnes par semaine;
- Une seule dose du vaccin sera donnée conformément aux recommandations reçues pour protéger un maximum de personnes à court terme et pour sauver le plus de vie possible. La 2^e dose sera donnée dans un 2^e temps;
- Pour l'instant, on ne prévoit pas devoir faire des choix entre les patients à soigner;

- Les gens ont réduit la distanciation, le lavage de mains et le port du couvre-visage;
- Si vous avez des symptômes de la grippe actuellement, c'est probablement des symptômes de la COVID-19. C'est votre responsabilité de vous faire tester et de prendre les mesures qui s'imposent pour vous isoler et vous soigner, car il est inconcevable que des gens fassent des crises cardiaques parce que d'autres prennent à la légère leurs symptômes et répandent la maladie;
- Les secteurs manufacturiers et de la construction doivent reporter la production de tout ce qui n'est pas essentiel, mais doivent maintenir toutes les activités essentielles;
- Dans tous les secteurs d'activités, les mesures de distanciation et de précaution doivent être maintenues;
- Les voyages entre les régions ne sont pas conseillés, mais aucun barrage n'est prévu pour l'instant. Les travailleurs qui seront en devoir après 20 h pourront continuer de circuler. Un formulaire est en élaboration pour leur permettre de faire la démonstration de leur statut aux policiers s'ils sont interceptés.

Nous vous remercions pour votre solidarité, votre mobilisation et votre collaboration face à cette crise. Pour toute question, consultez le site Web quebec.ca/coronavirus ou composez le **1 877 644-4545**.

Nous continuerons à vous tenir informés de l'évolution de la situation sur notre site Web au saint-constant.ca et sur nos médias sociaux. Abonnez-vous aussi à nos **alertes BCITI** pour être informés en temps réel au saint-constant.b-citi.com.

Nous vous invitons à lire nos [communiqués précédents](#) pour connaître tous les éléments à retenir et les mesures qui ont été mises en place, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

– 30 –

Source :

Service des communications

Ville de Saint-Constant

450 638-2010, poste 7460

communication@saint-constant.ca